

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE996

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 19, substituer aux mots :

« La décision »,

les mots :

« L'acte décidant de la qualification de grande opération d'urbanisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.